

Rayon varroase



Fiche de formation: Rayon varroase des abeilles

1) Acaricide non biologique

- Apistan : lanière à base de Tau-fluvalinate. Traitement dans la ruche : 2 lanières par ruche (soit 2 x 800 mg de tau-fluvalinate, sous forme lanière) pendant 6 à 8 semaines. Le tau-fluvalinate est un antiparasitaire externe de la classe des cyano-pyréthrénoïdes. L'absorption de la molécule est rapide et la mort du parasite est due à l'hyperexcitabilité et l'épuisement nerveux.

- Apivar : lanière à base d' amitraz. Traitement : 2 lanières par ruche (soit 1 g d' amitraz par ruche).

L' amitraz est un acaricide qui conduit à des tremblements, convulsions, au détachement et à la mort du parasite.

- Bayvarol 3,6 mg : lanière à base de fluméthrine. Deux usages possibles : 1) diagnostic ; les lanières sont insérées dans la colonie pendant 24 heures. Avant d'insérer les lanières, couvrir le plancher de la ruche avec des feuilles de papier propres. Cela permet d'observer la présence d' acariens Varroa morts 24 heures plus tard – 2) traitement ; les lanières doivent être laissées en place minimum 4 semaines et au maximum pendant 6 semaines, puis doivent être enlevées.

2) Acaricides compatibles avec agriculture biologique

- VarroMed (BeeVital) : chaque ml contient de l'acide formique (5 mg) et de l'acide oxalique dihydraté (44 mg équivalent à 31,42 mg d'acide oxalique anhydre). Le produit doit être versé lentement sur les abeilles entre les cadres du couvain occupés par des abeilles. Posologie complexe, voir la notice. Une administration répétée de VarroMed à des intervalles de 6 jours pourrait être nécessaire lors du traitement de printemps ou d'automne.

- Oxybee (Veto-Phar) : substance active 35,0 g d'acide oxalique dihydraté (équivalent à 25,0 g d'acide oxalique). Présentation : solution d'acide oxalique et d'un sachet de saccharose. Après mélange, l'administration se fait par dégouttement sur les abeilles entre les cadres de la ruche. Un seul traitement par ruche. Des traitements répétés ne sont pas bien tolérés par les abeilles.

- Api-bioxal (Laboratoire Destaing) : poudre — glucose, silice colloïdale, acide oxalique. Le traitement doit être administré en une seule fois. La dose nécessaire est de 5 ml par entre cadres (espace entre les traverses supérieures des cadres) d'abeilles. Le produit doit être administré en utilisant une seringue, par application sur la longueur de chaque entre cadres. La dose maximale est de 50 ml par ruche. Jusqu'à deux traitements par an (hiver et/ou printemps/été).

- Apiguard : Gel — Thym, Thymol. Traitement dans la ruche : 2 applications successives de 50 g de gel par colonie à 2 semaines d'intervalle. 2 traitements par an, au maximum.

- Apilife Var : plaquette — thym, phénol, thymol, huile essentielle d'eucalyptus, camphre, lévomenthol.

Traitement : 1 plaquette par ruche, tous les 7 jours, un traitement complet est réalisé à l'aide de 4 plaquettes pour chaque ruche. Le traitement doit être réalisé une fois par an.